



**Procès-verbal de la 236<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton, le mercredi 12 mars 2025, à 20 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, présidente  
Michelle Godbout, conseillère  
Lise Gamache, conseillère  
Éric Ducharme, conseiller

**IL Y A QUORUM.**

**Également présente :**

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés préside la réunion et M<sup>me</sup> Christine Garant agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés, à 20 h.

**Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 235<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 12 février 2025, à Val-Paradis;
3. Présentation des correspondances au 12 mars 2025;
4. Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 12 mars 2025;
5. Congédiement de l'animatrice en loisirs et affichage de poste;
6. Permanence de l'employé n° 332;
7. Affichage de poste pour l'entretien paysager et emplois étudiants;
8. Demande de prêt de l'aréna et de la salle du Pavillon par la MDJ pour la semaine de relâche;
9. Avis de motion 2025-01 décrétant le Règlement n° 33.2 *Règlement du GREIBJ-Localité de Valcanton concernant le mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le Règlement n° 33.1;*
10. Projet de reconstruction du pont Bailey par le MTQ;
11. Projet de points d'accès de la Société d'histoire de la Baie-James (SHBJ);
12. Mesures d'atténuation des risques liés aux feux de végétation;



13. Règlement du gouvernement du Québec concernant l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux;
14. Dépôt d'un avis juridique concernant l'entretien hivernal du chemin lac Pajegasque;
15. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
16. Divers;
  - 16.1. Projet d'installation de bornes électriques;
17. Période de question;
18. Date de la prochaine séance (23 avril 2025, à Val-Paradis à 20 h);
19. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-236-02

**Adoption du procès-verbal de la 235<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 12 février 2025, à Val-Paradis**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

236-CLVAL-3655

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 235<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 12 février 2025, à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-236-03

**Présentation des correspondances au 12 mars 2025**

Il n'y a pas de correspondance.

2025-236-04

**Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 12 mars 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> Christine Garant en date du 12 mars et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 mars 2025.*



236-CLVAL-3656

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 12 mars 2025 pour un montant total de **101 505.99 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste présentée par la secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Christine Garant, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Christine Garant, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

  
Pour Christine Garant  
Secrétaire-trésorière

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2025-236-05

**Congédiement de l'animatrice en loisirs et affichage de poste**

**CONSIDÉRANT QUE** des rencontres de travail ont été effectuées concernant les attentes du conseil;

**CONSIDÉRANT QU'**un examen approfondi du cheminement a été fait;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre d'emploi sera affichée et qu'il doit être mis à jour.

236-CLVAL-3657

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

**DE CONGÉDIER** l'animatrice en loisirs, et ce, dès le lundi 24 février 2025.

**D'APPORTER** les modifications nécessaires à l'offre d'emploi concernant le poste de l'animatrice en loisirs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2025-236-06

**Permanence de l'employé n° 332**

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation de trois mois de l'opérateur de machineries lourdes, Pascal Aubin, sera complétée le 3 avril 2025



**CONSIDÉRANT QUE** celui-ci répond aux exigences du poste et conditionnellement à la présentation d'un certificat médical tel que prévu à la Politique de rémunération et des conditions des employés de la Localité de Valcanton.

236-CLVAL-3658

**SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** M. Pascal Aubin, à titre d'opérateur en machineries lourdes, à temps plein, 40 heures par semaine, avec tous les avantages reliés au poste permanent, soit le régime d'épargne de retraite collectif et le régime d'assurance collective, tel que prévu à la politique de rémunération et des conditions des employés de la Localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-236-07

**Affichage de poste pour l'entretien paysager et emplois étudiants**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste d'entretien paysager est à pourvoir;

**CONSIDÉRANT QUE** deux étudiants travailleront en collaboration avec la personne retenue pour le poste à l'entretien paysager.

236-CLVAL-3659

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :**

**D'AFFICHER** le poste d'entretien paysager et de le mettre à jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-236-08

**Demande de prêt de l'aréna et de la salle du Pavillon par la MDJ pour la semaine de relâche**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de don a été sollicité afin d'encourager la Maison des jeunes de V.V.B;

**CONSIDÉRANT QUE** la Maison des jeunes de V.V.B a déposé une demande d'aide financière sous forme de prêt de la salle du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton.

236-CLVAL-3660

**SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** le prêt de l'aréna et de la salle du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton à la Maison des jeunes de V.V.B pour la semaine de relâche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-236-09

**Avis de motion 2025-01 décrétant le Règlement n° 33.2 Règlement du GREIBJ-Localité de Valcanton concernant le mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le Règlement n° 33.1**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et les villes*, il est donné à la présente séance par M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés, un avis de motion à l'effet que sera déposée à une séance subséquente le projet de Règlement n° 125 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Valcanton concernant le mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le Règlement no 33.1.

2025-236-10

**Projet de reconstruction du pont Bailey par le MTQ**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports et de la Mobilité durable débute les travaux de planification pour la reconstruction du pont Bailey dans les prochaines années;

**CONSIDÉRANT QUE** le MTQ demande l'approbation qu'un pont une voie répond aux besoins de la Localité de Valcanton.

236-CLVAL-3661

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** la reconstruction du pont Bailey;

**DE RECOMMANDER** un pont à une voie ainsi que son agrandissement pour veiller à la sécurité des citoyens et à l'entretien efficace du pont.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-236-11

**Projet de points d'accès de la Société d'histoire de la Baie-James (SHBJ)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'histoire de la Baie-James demande une lettre d'appui et de confirmation de participation au projet de points d'accès;

236-CLVAL-3662

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

**DE PROCÉDER** à la production d'une lettre d'appui pour le Projet du point d'accès, et de confirmer, par le fait même, sa participation au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-236-12

**Mesure d'atténuation des risques liés aux feux de végétation**

**CONSIDÉRANT QUE** des mesures d'atténuation des risques liés aux feux de végétation ont été recommandé.

236-CLVAL-3663

**SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :**

**D'APPUYER** les mesures d'atténuation des risques liés aux feux de végétation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2025-236-13

**Règlement du gouvernement du Québec concernant l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux**

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement du Québec a adopté un règlement imposant des conditions spécifiques à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par les organismes municipaux visant à protéger l'économie québécoise suite à l'imposition de droits de douanes par les États-Unis;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement impose des conditions strictes pour l'attribution de contrats de gré à gré, les demandes de soumissions par invitation écrite ou appel d'offres public en excluant les entreprises n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement impose une majoration de prix pour les soumissions provenant d'entreprises situées aux États-Unis sans établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

**CONSIDÉRANT QUE** des pénalités de 10 à 25 % seront appliquées pour certaines catégories de contrats, telles que le matériel informatique, les fournitures médicales, les produits pharmaceutiques et les instruments scientifiques, en fonction de la localisation de l'entreprise.

236-CLVAL-3664

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'APPUYER** la mise en œuvre de ce règlement et de s'engager à appliquer ces nouvelles règles lors de l'attribution de contrats d'approvisionnement pour garantir que les soumissionnaires aient un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

**DE S'ASSURER** que toutes les soumissions soient évaluées en conformité avec ce règlement, notamment en tenant compte des majorations de prix pour les entreprises situées hors du Québec;

**D'APPLIQUER** les pénalités de 10 à 25 % pour les entreprises américaines dans les appels d'offres publics, en particulier pour les catégories visées, et respecte les autres modalités définies par ce règlement;



**DE SOUMETTRE** toute dérogation à ces règles à l'approbation du conseil, comme requis par le règlement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2025-236-14

**Dépôt d'un avis juridique concernant l'entretien hivernal du chemin du Lac Pajegasque**

Un avis juridique mentionnant que M. Marco Richard ne fait pas partie du Chemin Pajegasque a été émis pour lui transmettre.

Ce document a été déposé lors de la présente séance.

2025-236-15

**Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités**

Il n'y a pas de compte rendu sur les organismes et les comités.

2025-236-16

**Divers**

2025-236-16.1

**Projet d'installation de bornes électriques**

**CONSIDÉRANT QU'**une autorisation doit être émise pour présenter une demande de subvention pour le projet « 4 500 bornes » auprès d'Hydro-Québec afin d'effectuer l'achat de bornes de recharge SmartTwo;

**CONSIDÉRANT QUE** les stationnements municipaux sont admissibles à la subvention.

236-CLVAL-3665

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** l'agente en développement à faire une demande de subvention pour l'installation de bornes de recharge au Centre multiservice de Beaucanton et au Carrefour communautaire de Val-Paradis;

**D'AUTORISER** M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés, présidente, à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2025-236-17

**Période de questions**

2025-236-17.1

Il y a discussion sur l'installation de lampadaires et le prêt de la Localité pour l'achat de ceux-ci. Selon l'Entente, une taxe spéciale sera appliquée au résident du Lac Pajegasque.

2025-236-17.2

Il y a discussion sur l'installation de station de lavage au Lac Pajegasque. Ce point sera discuté ultérieurement.

2025-236-18

**Date de la prochaine séance**



La prochaine séance se tiendra le 23 avril 2025, à Val-Paradis à compter de 20 h.

2025-234-19

**Levée de la séance**

236-CLVAL-3666

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GOUBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la réunion à 20 h 40.

**LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.**

Claudine Desgagnés  
Présidente  
Localité de Valcanton

Nancy Guyon  
Directrice générale  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Pour Christine Garant  
Secrétaire-trésorière